



## **DECLARATION LIMINAIRE DU CHSCT DU 17 SEPTEMBRE 2015**

Monsieur le Président,

La destruction progressive du service public en général, et plus particulièrement de la DGFIP comme administration de réseau structurante pour les territoires, est en cours depuis un certain temps et s'accélère de manière phénoménale sous la présidence de François HOLLANDE. Cela se traduit notamment dans la période par la fermeture de trésoreries, de centres éditiques, des fusions de services (SIE, SIP, SPF, FI,...) ou encore le déploiement des centres de contact et des pôles juridictionnels.

Certes, si des dispositifs d'accompagnement des mobilités des personnels ont le mérite d'exister, ils peuvent être améliorés, revalorisés, élargis.

Tel un taureau furieux, l'administration des finances fonce dans les réformes et restructurations territoriales sans se soucier des conséquences néfastes sur les agents et sans mettre en œuvre une revalorisation indemnitaire suffisante. Ce n'est pas en appliquant une politique de rémunération récessive que la DGFIP va motiver ses agents !

L'ordre du jour est symptomatique d'une dégradation toujours plus importante des conditions de vie au travail. Qu'il s'agisse des restructurations ou expérimentations, les agents sont toujours considérés comme un facteur négligeable. Aussi, le CHSCT doit veiller à l'adaptation du travail à l'homme, et non le contraire.

Solidaires Finances se félicite que le CHSCT soit saisi en amont du CTL sur la question de l'adaptation du réseau de la DRFIP du Nord. Cependant cette consultation n'a de sens que si le projet reste modifiable, dans le sens d'une amélioration. Force est de constater que malgré les demandes faites lors de la séance plénière du 16 juin 2015 pour obtenir des documents de travail complémentaires et plus précis (plans avec côtes, plans avant et après projet, liste des aménagements, fiches d'impact plus détaillées, etc.), la DRFIP du Nord n'a pas jugé utile de les fournir. Le CHSCT ne peut donc pleinement remplir sa mission. Monsieur le Président, Solidaires Finances vous demande de rappeler officiellement aux différentes administrations du ressort de ce CHSCT de respecter le travail de ses membres en fournissant tous les éléments nécessaires à l'étude des dossiers. Solidaires Finances le réaffirme : le CHSCT n'est pas une chambre d'enregistrement ni une manne financière !

Concernant la nouvelle version du logiciel GEIDE des pensions, Solidaires Finances déplore une fois de plus que les documents présentés par la DRFIP sont strictement identiques à ceux du précédent CTL du 28 mai 2015 et ne tiennent pas compte des remarques formulées par les élus de Solidaires Finances Publiques. Sous couvert d'une harmonisation des méthodes des CGR (Centres

de Gestion des Retraites), une nouvelle organisation a été imposée au CGR de Lille bien que son efficacité soit reconnue au plan national. Cette harmonisation sert d'alibi au véritable objectif de cette nouvelle version : le déploiement des tableaux de bord. Derrière la question du pilotage, il s'agit surtout de mettre en concurrence les CGR, les unités de gestion au sein du CGR et les agents entre eux. Il en résulte une perte d'autonomie dans la gestion des dossiers et une hausse de la charge de travail lors de la numérisation des courriers.

Pour Solidaires Finances, au-delà de son efficacité douteuse, cette nouvelle version s'annonce surtout source de tensions au travail pour les agents, ce qui va une fois de plus à l'encontre de la prévention des risques psycho-sociaux.

Enfin, Solidaires Finances exige que toutes les enquêtes en cours aboutissent rapidement dans l'intérêt des agents. Qu'en est-il également de la demande d'expertises externes dans certains services de la DRFiP ?